

Compte Rendu Bureau Exécutif n° 467 Mercredi 28 février 2024

Membres du BEX présents : Jean ZOUNGRANA, Carole CHEVIET, Fabienne HABRIOUX, Françoise SEILER, Didier CHAVRIER, Georges DANTIN, Emmanuel GIRARD,

Membres Invités : Ludovic ROYE – DTN - Dominique LE BELLOUR - Président du Conseil Fédéral, Alexandra VIGOUREUX - DAG.

Membre Excusée : Peggy DICKENS,

Liste de diffusion : Bureau Exécutif, Conseil Fédéral, Présidents des Comités Régionaux et Départementaux, Comités Régionaux et Départementaux, Equipe Technique Nationale, Présidents et membres des Commissions Nationales, Directeurs des Equipes de France, Entraîneurs Nationaux, Coordonnateurs Inter Régionaux, Conseillers Techniques Régionaux.

Début : 18 h 00

SUIVI	
1. Agenda - calendrier du BEX	<p>Pour les réunions à venir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • BEX, jeudi 14 mars à 18h30, en distanciel, • Conseil Fédéral, samedi 16 mars, en distanciel, • BEX, mardi 26 mars à 18h30, en distanciel, • Semaine Olympique et Paralympique le 3 avril, à Vaires-Sur-Marne, • Conseil des territoires ultramarins, le vendredi 5 avril en présentiel, • Assemblée Générale Ordinaire, le samedi 6 avril 2024, en présentiel, • Conseil des territoires : le dimanche 7 avril, en présentiel, • BEX, jeudi 18 avril à 18h30, en distanciel, • BEX, lundi 06 mai à 18h30, en distanciel, • BEX, mercredi 29 mai à 18h30, • Conseil Fédéral, samedi 22 juin, en présentiel, à la maison du Canoë Kayak à Vaires-Sur-Marne, • BEX, mercredi 19 juin à 18h30, • BEX, mercredi 03 juillet à 18h30,
2. Demande d'affiliation d'Outrigger Canoë Club (Nouvelle Aquitaine)	<p>OUTRIGGER CANOE CLUB est une association loi 1901 créée le 03/01/2023. La structure est située à Lanton (33). Elle a pour objet la pratique loisir et sportive de la pirogue Hawaïenne et Tahitienne. La structure souhaite faire découvrir la discipline au plus grand nombre et évoluer en conséquence, participer à des courses de pirogues et pouvoir accéder à des formations au sein de la fédération. L'association se compose d'une dizaine de membres et a le souhait de participer à des courses de pirogues et de créer un jour leur propre évènement.</p> <p>Avis favorable du CRCK. La structure propose sur les bords du bassin, une offre d'activités peu développées par les structures fédérales déjà présentes. Des produits similaires ont déjà été proposés dans les landes avec un succès certain, il semble intéressant de les accompagner sur ce projet.</p> <p>Avis Favorable du service. La structure est en train d'effectuer la mise à jour de ses statuts afin d'être en conformité avec le code du sport, le service propose de</p>

	<p>n'activer informatiquement l'affiliation qu'à réception des statuts modifiés et de la transmission du récépissé de dépôt en préfecture.</p> <p>→ Le BEx valide l'affiliation du Club Outrigger Canoë Club, à réception du récépissé de la préfecture, pour le dépôt des nouveaux statuts.</p>
<p>3. Demande d'affiliation de l'Association Nautique Hautaise (Normandie)</p>	<p>L'Association Nautique Hautaise est une association loi 1901 fondée en 1966. La structure est située à Hauteville-sur-mer (50), et possède déjà une affiliation auprès de la F.F. Voile. Elle a pour objet principal la pratique du yachting à voile, du char à voile, du canoë-kayak, du motonautisme, du ski nautique et toute activité sportive ou de loisirs liés à la mer et au vent. La structure a pour projet de s'orienter vers un public scolaire et la location principalement. Ses membres souhaitent naviguer sur un tronçon de rivière déjà équipé de signalétique mais qu'ils souhaitent valoriser. La structure souhaite également que ses pratiquants puissent bénéficier d'une assurance en responsabilité civile.</p> <p>Son objectif est de faire découvrir et aimer la mer au plus grand nombre en sécurité et en autonomie, former et éduquer à la mer et son environnement.</p> <p>Avis favorable du CRCK après réalisation d'une visite technique dans la structure. L'ANH présente un projet de pratique du canoë-kayak et des sports de pagaie intéressant et en lien avec le projet fédéral. L'affiliation de cette structure renforcerait le maillage de la FFCK sur la façade maritime normande.</p> <p>Avis Favorable du service.</p> <p>→ Le BEx valide l'affiliation de l'Association Nautique Hautaise,</p>
<p>4. Demande d'agrément de la société UHINA (Nouvelle Aquitaine)</p>	<p>UHINA est une SAS créée le 29/02/1996. La structure est située à Bidarray (64). Elle a pour objet, notamment, « les sports d'eaux vives, les activités de « plein air », les sports à sensation ». Son responsable fut licencié à la FFCK durant les années 90 et jusqu'au début des années 2000. Il détient notamment un BECKDA 1^{er} degré.</p> <p>La structure propose en eaux vives les disciplines suivantes : Rafting, twister (mini rafting), hot dog, ureko (bouée gonflable), hydrospeed, ainsi que des randonnées aquatiques et du canyoning sur un site classé Natura 2000 et à proximité d'une réserve de rapaces, le col d'Organbidexka. Premier prestataire de France certifié NF Environnement, certification d'habitude réservée aux musées, grottes ou châteaux, elle a cette fois été attribuée à Uhina en tant qu'autre « lieu touristique proposant un service de transmission de connaissance et de savoir-faire ».</p> <p>Avis favorable du CRCK pour un agrément. Structure présentant un projet intéressant qui n'est pas en concurrence avec les pratiques proposées par les structures fédérales les plus proches.</p> <p>Avis favorable du service, pour un agrément.</p> <p>→ Le BEx valide l'agrément de la Société UHINA,</p>
<p>5. Demande d'agrément de compagnie Sports Nature (Occitanie)</p>	<p>COMPAGNIE SPORTS NATURE est une SARL créée en 1991. Son siège est situé à Creysse (46). Elle a pour objet, notamment, l'organisation de manifestations sportives, stages, location tout matériel et encadrement de toutes activités sportives (spéléologie, escalade, canyoning, canoë etc..). Forte d'une expérience de plus de 30 ans, Compagnie Sports Nature offre diverses activités de plein air dans la Vallée de la Dordogne, unique rivière en France à être classée réserve mondiale de</p>

biosphère à l'UNESCO. La base de loisirs se trouve à deux pas de Rocamadour et du Gouffre de Padirac, entre le Lot, le Périgord Noir, la Dordogne et la Corrèze, à Gluges-Martel. La structure a été membre associé de la FFCK de 2001 à 2004 sous le nom de « PORT LOISIRS CANOES KAYAKS SARL CIRCAL » (n° 4665). Elle propose de la location et de l'encadrement en canoë ou kayak, des randonnées sur plusieurs jours et de l'encadrement en paddle. Elle propose également différentes activités pleine nature (spéléologie, canyon et escalade). Son directeur souhaite développer la partie "initiation" pour les locations classiques et touristiques, mais aussi se tourner vers les scolaires et les enfants de la région pour leur faire découvrir leur environnement autour de la rivière.

Avis favorable du CRCK pour un agrément.
Avis favorable du service pour un agrément.

→ **Le BEx valide l'affiliation de la Compagnie Sports Nature,**

DECISIONS du BUREAU EXECUTIF

<p>1. Demande de fonds d'aide à la création</p>	<p>TEO CLUB PIROGUE (1764) est un club qui a été affilié pour la 1^{ère} fois le 24/01/2023. Il effectue une demande de fonds d'aide à la création, dont le montant sera déterminé par le Bureau exécutif (plafonné à 1000 €) si celui-ci accède à la demande. Au 12/02/2024, le club a bien fourni son projet associatif, a enregistré 18 licences 1 an loisir adulte, et compte 110 cartes 1 jour en 2023. Au regard de ses adhérents, nous décomptons 56% de femmes et 44% d'hommes.</p> <p>L'association s'est développée en 2023 grâce à plusieurs types de navigations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les navigations découvertes accessibles à tous et qui permettent de découvrir le littoral et de s'initier en toute sécurité - Les navigations club qui vise à permettre une prise en main plus spécifique des pirogues et à former des barreaux. - Projet QPV : initiations d'adolescents des centres de loisirs des QPV - Sport Santé : formation d'un des cadres en 2023 via le CNOS - D'autres membres de l'association sont en cours de formation CQP <p>Le club a pour projet d'intégrer complètement La Rochelle Nautique (un espace sur la cale de mise à l'eau avec 40m2 de stockage). Il souhaite continuer à fournir des navigations « club » régulières et souhaite mettre en place son projet de navigation en itinérance (maintenir des itinérances à la journée ou sur plusieurs jours pour les adhérents en minimisant les coûts environnementaux).</p> <p>Avis Favorable du CDCK. Important d'obtenir l'aide à la création afin de continuer à promouvoir et faire connaître l'activité et de la rendre accessible au plus grand nombre. Une aide financière de 1000 € a été octroyée par le CDCK. Le CRCK donne un avis favorable mais sans financement. Le projet proposé par la structure est cohérent et peut être un appui intéressant dans le développement en cours de la pratique mer au sein du CRCKNA.</p> <p>→ Le BEx valide le fonds d'aide à la création</p>
<p>2. Comptes annuels 2023</p>	<p>L'exercice social clos le 31 décembre 2023 a une durée de 12 mois. L'exercice précédent clos le 31 décembre 2022 avait une durée de 12 mois. Le total du bilan de</p>

l'exercice avant affectation du résultat est de 9 946 256,28 €. Le résultat net comptable est un excédent de 41 279,48 €.

Les travaux relatifs à la construction du nouveau siège fédéral ont débuté en avril 2022. Au 31 décembre 2023, le montant cumulé des dépenses liées à la construction s'élève à 3 799 K€ HT. Dans ce cadre, au 31 décembre 2023 la FFCK a débloqué l'intégralité des fonds (3,45 M€) de l'emprunt contracté auprès du Crédit Agricole Brie Picardie, conformément à la résolution de l'Assemblée générale du 20 mars 2021.

Dans le cadre de la préparation aux JOP 2024, et l'héritage du stade nautique olympique d'IDF, la FFCK a organisé une coupe du monde de sprint en août 2023 et de slalom en octobre 2023. La Fédération est en attente de subventions à recevoir dans le cadre de ces organisations :

- Subventions à recevoir de la DIGES pour 100 K€ et 25 K€,
- Subvention à recevoir de la Région IDF pour 150 K€.

→ A la suite d'une lecture approfondie de ce bilan financier et du budget prévisionnel, et les réponses à toutes les questions posées, le BEx valide ces documents.

3. Formation des dirigeant(e)s

Olbia Formation propose un programme d'accompagnement complet pour les nouveaux dirigeants de clubs.

Cette formation comprendrait 6 mois de parcours avec :

- Un événement de lancement (date à définir en fonction de l'ouverture de la maison des sports de Pagaie) et un évènement de clôture qui pourrait avoir lieu durant le retour des Jeux en octobre 2024.
- 10 modules de e-learning asynchrones et 1 classe virtuelle avec un expert sur les thématiques :
 - Coordination et pilotage de projets,
 - Cadre légal et responsabilités des dirigeants,
 - Développer les ressources financières,
 - Le management performant,
 - Communication et marketing,
 - La gestion financière d'un club,
 - Droit social des clubs,
 - Comprendre l'écosystème sportif,
 - La prise de parole en public,
 - Planification et gestion d'événements sportifs.

Olbia formation est l'organisme de formation. Le parcours est réservé aux dirigeants des structures affiliées à la FFCK mais l'inscription se fait auprès d'Olbia. (Possibilité d'une préinscription auprès du service formation en amont). Les modalités financières ne sont pas définies mais le parcours sera payant. Pour les dirigeants employeurs, il pourra être financé par l'AFDAS.

Une rétrocession est apportée à la FFCK (environ 20 % évoqués) comme apporteur d'affaire. Proposition : utiliser cette somme pour financer les parcours des dirigeants non éligibles (non-employeurs).

→ Le BEx valide l'organisation de cette formation à proposer aux nouveaux dirigeants de clubs.

Le rôle de la Fédération est de représenter les sports de pagaie dans la diversité de leurs pratiques sur le territoire, auprès de l'ensemble des acteurs institutionnels et privés.

Pour la fédération peser réellement parmi l'ensemble des acteurs institutionnels et privés concernés par la pratique des sports de pagaie lui impose de poursuivre l'intégration des professionnels du tourisme et des loisirs au son sein.

Le rôle de fédérateur s'accompagne d'une nécessaire adaptation de l'organisation fédérale dans son ensemble afin de répondre aux besoins structurels des entreprises du secteur marchand. Cette organisation doit permettre de répondre aux enjeux suivants :

- Donner une plus grande visibilité aux pratiques de loisirs et de tourisme en sports de pagaie dans le paysage des activités de tourisme et de loisirs sportifs.
- Promouvoir une filière des sports de pagaie soutenable, actrice dans l'éducation à la nature et dans la préservation des espaces naturels
- Garantir la sécurité des pratiquants et la protection juridique des entreprises et des moniteurs
- Dynamiser la recherche et l'innovation technologique, pédagogique et écologique
- Peser dans l'adaptation des qualifications aux besoins d'emplois et de compétences
- Accroître la représentativité et la légitimité fédérale dans les instances (CNE, CB, Comité façade, Ministères ou secrétariats (environnement, mer, tourisme, ...)).

Si ces enjeux sont essentiels aux professionnels, ils répondent également aux clubs professionnalisés et engagés dans des activités touristiques.

La création du comité tourisme est un nouvel outil à présenter, expliquer aux professionnels concernés et volontaires.

- La fédération des loueurs (FNPLCK)
- L'APEEEV
- L'ensemble des membres agréés / associés

Proposition :

- Discussion en interne (élus concernés et disponibles avec les CT et salariés concernés par le sujet) afin de caler les éléments de langage, le cadre possible d'action sur 2024,
- Réflexion sur le fonctionnement du comité tourisme – règlement du comité tourisme (avec dès le début un ou plusieurs professionnels si possible),
- Elargissement avec la mobilisation des professionnels (contact direct) et une visioconférence pour présenter le comité tourisme,
- Création de l'article de l'Annexe 2 du Règlement Intérieur sur la constitution de ce comité, de son rôle et de ses missions ainsi que de son fonctionnement.

Echéancier :

Fin mars => Faire une présentation des évolutions statutaires aux futurs membres du comité tourisme

Mi-avril => réunion de préparation en comité restreint avec les professionnels concernés pour ordre du jours de la première réunion du comité tourisme

Fin avril => réunion officielle du comité tourisme.

→ **Le BEx valide cette mise en place avant l'été**

<p>5. Ordre du jour du conseil Fédéral</p>	<p>Ordre du Jour du Conseil Fédéral du 16 mars,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intervention du Président Conseil Fédéral, • Intervention du Président Fédéral • Intervention du Directeur Technique National, • Présentation du Bilan financier 2023, • Budget prévisionnel, • Présence des membres du Conseil Fédéral sur les championnats de France, • Projets Paris 2024, • Présentation de l'accompagnement fédéral des Athlètes de Haut Niveau, • Questions diverses. <p>→ Le Bureau exécutif valide cet ordre du jour.</p>																																																																												
<p>6. Comptes-rendus Bureaux Enseignement Formation</p>	<p>Ordre du jour du 7 et 8 octobre 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> • Temps sur l'utilisation de Teams par le BEF, • Parcours E-learning Stop violence, • Conférence entraînement : Yann LEPENNEC + Sylvain CURINIER, • Révision guides du président de CREF ; formateur AMFPC ; formateur MFPC, • Guides formateurs pour la filière EF et le Guide fédéral. <p>Ordre du jour du 14 novembre 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plateforme e-learning FFCK, • Mémento MMCK, • Statistiques formations, • Guides Pdt de CREF ; formateur AMFPC ; formateur MFPC, • Réunion des présidents de CREF, • Accès des SHN aux formations organisées par la FFCK, • Avancée du cours "Stop Violence" sur le e-learning. <p>Ordre du jour du 12 décembre 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation des Entraîneurs, • Rencontre BEF – Commission Mini-Pag, • Travaux avec le monde scolaire : Point travaux avec l'USEP et Magistère • Statistiques, • Info CQP moniteur • Point état de la plateforme e-learning, • Retour sur la réunion CNEF. • Point guide et MFPC <p>Statistiques formation :</p> <table border="1" data-bbox="459 1668 1449 1993"> <thead> <tr> <th></th> <th>2023</th> <th>Jan.</th> <th>Fév.</th> <th>Mars</th> <th>Avril</th> <th>Mai</th> <th>Juin</th> <th>Juil.</th> <th>Août</th> <th>Sep.</th> <th>Oct.</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>AMFPC</td> <td>0</td> <td>33</td> <td>62</td> <td>22</td> <td>80</td> <td>80</td> <td>40</td> <td>29</td> <td>44</td> <td>66</td> <td>456</td> </tr> <tr> <td>AMFPC Eau Calme - Eau Vive</td> <td></td> <td></td> <td>32</td> <td>36</td> <td>15</td> <td>56</td> <td>57</td> <td>36</td> <td>19</td> <td>42</td> <td>44</td> <td>337</td> </tr> <tr> <td>AMFPC Eau Calme - Mer</td> <td></td> <td></td> <td>1</td> <td>26</td> <td>7</td> <td>24</td> <td>23</td> <td>4</td> <td>10</td> <td>2</td> <td>22</td> <td>119</td> </tr> <tr> <td>MFPC</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>19</td> <td>26</td> <td>96</td> <td>25</td> <td>11</td> <td>3</td> <td>15</td> <td>24</td> <td>222</td> </tr> <tr> <td>MFPC Eau Calme - Eau Vive</td> <td></td> <td></td> <td>2</td> <td>13</td> <td>24</td> <td>66</td> <td>18</td> <td>9</td> <td>1</td> <td>12</td> <td>23</td> <td>168</td> </tr> </tbody> </table>		2023	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sep.	Oct.	Total	AMFPC	0	33	62	22	80	80	40	29	44	66	456	AMFPC Eau Calme - Eau Vive			32	36	15	56	57	36	19	42	44	337	AMFPC Eau Calme - Mer			1	26	7	24	23	4	10	2	22	119	MFPC	1	2	19	26	96	25	11	3	15	24	222	MFPC Eau Calme - Eau Vive			2	13	24	66	18	9	1	12	23	168
	2023	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sep.	Oct.	Total																																																																	
AMFPC	0	33	62	22	80	80	40	29	44	66	456																																																																		
AMFPC Eau Calme - Eau Vive			32	36	15	56	57	36	19	42	44	337																																																																	
AMFPC Eau Calme - Mer			1	26	7	24	23	4	10	2	22	119																																																																	
MFPC	1	2	19	26	96	25	11	3	15	24	222																																																																		
MFPC Eau Calme - Eau Vive			2	13	24	66	18	9	1	12	23	168																																																																	

MFPC Eau Calme - Mer			5	2	26	7	2	2	3	1	48
MFPC Eau Calme	1		1		4						6
EF1	0	4	0	0	0	77	0	0	0	30	111
Module 1						18				8	26
Module 2						20				7	27
Module 3		4				20				7	31
Module 4						19				8	27
TOTAL CQP	2	0	0	22	53	85	5	0	0	17	184
M. court : Eau Calme - Eau Vive	1			9	48	56	4			1	119
M. Court : Eau Calme - Mer	1				5	20	1			1	28
M. Long : Eau Calme - Eau Vive										8	8
M. Long : Eau Calme - Mer				13		9				7	29

2023 est plutôt une bonne année sur le volume de formation avec plus de monitorats et de CQP validés qu'en 2022.

Pour les AMFPC, il est constaté une situation légèrement en deçà des chiffres de l'année passée. Il sera étudié en fin d'année si la tendance se confirme.

Les EF1 sont plus nombreux, que les années précédentes. Cela s'explique notamment par le changement de cadre réglementaire qui permet de valoriser certaines formations en EF1.

2023	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sep.	Oct.	Total
Pagaie blanche	15	20	17	59	45	84	114	71	44	62	531
P. jaune	92	118	209	158	124	300	172	87	118	144	1522
P. verte	152	122	441	237	278	316	174	87	159	207	2173
P. Bleue	16	91	89	135	146	69	27	55	164	63	855
P. Rouge	0	3	1	4	1	12	3	0	2	0	26
P. Noire	0	4	1	1	0	7	0	0	0	0	13
Total PC	275	358	758	594	594	788	490	300	487	476	5120

Le volume de Pagaies Couleurs est comparable à ce qui était réalisé les années précédentes.

→ **Le Bureau exécutif valide ces Comptes rendus**

7. Instructions StopViolence

Une situation d'atteintes sexuelles au sein de la Fédération a été mise en évidence par la Cellule Stopviolence; Les faits remontent à plusieurs dizaines d'années avec des personnes qui ne sont plus licenciées à ce jour.

→ **Le Bureau exécutif demande à la cellule Stop violence de rechercher des témoignages des personnes identifiées et envisage de saisir la Commission de Discipline de première instance, si les éléments recueillis peuvent appuyer la saisine.**

8. Atteintes Sexuelles et Sexistes (2)

Le mardi 27 février 2024, la Fédération Française de Canoë Kayak a été informée par appel téléphonique d'un commissariat de police, du placement en garde à vue à venir d'un encadrant de canoë kayak pour des faits d'agression sexuelle. Le mercredi 28

février 2024, l'OPJ a rappelé la FFCK. Elle a précisé l'identité de la personne concernée et les faits qui se sont déroulés au mois de février 2024.

Il est précisé que l'encadrant a reconnu les faits lors de sa garde à vue.

Compte tenu de la gravité des faits et afin d'assurer la protection des licenciés, il est recommandé d'engager immédiatement des poursuites disciplinaires à l'encontre de cet encadrant afin de prendre une mesure conservatoire de suspension de licence. Au regard de l'instruction qui sera ensuite menée, il appartiendra à la Commission de discipline de juger de la responsabilité éventuelle de cette personne dans le cadre des faits reprochés.

Le Bureau exécutif du 28 février 2024 a décidé de prendre une mesure conservatoire de suspension de licence et de tous ses effets, vis-à-vis de ce dirigeant de club de Canoë Kayak. Le Bureau exécutif demande la saisine de la Commission de Discipline de première instance à l'encontre de cette personne au regard du dossier. Cette mesure conservatoire de suspension de licence impose la non-présence de ce dirigeant au sein du Club, pour toute action dans la structure ou au sein du Comité Départemental et pour toute manifestation de Canoë Kayak.

Le BEx invite par ailleurs le service accompagnement des structures à veiller à la continuité des activités du club conformément à ses statuts et à la cellule stop violence d'étudier l'opportunité d'un soutien psychologique ou d'actions de sensibilisation pour les licenciés du club.

Enfin face à ces situations la nécessité d'actualiser nos process s'avère nécessaire.

INFORMATIONS du BUREAU EXECUTIF

1. Mixité et féminisation	Un groupe de travail a été constitué au sein de la FFCK sur la question de la féminisation de nos pratiques et de nos instances sous la responsabilité de Fabienne Habrioux, vice-présidente. Il est présenté au BEx les 6 axes stratégiques sur la Mixité et de la Féminisation retenus par ce groupe de travail. Ces éléments seront présentés dans le Mag des dirigeants. Un rappel est par ailleurs fait sur l'action de sensibilisation réalisée lors du colloque des cadres techniques.
2. JOP 2024	Pour rappel, les premières épreuves des JOP auront lieu dans moins de 5 mois.

Fin du BEX à 22 h 00

Secrétaire de séance : Emmanuel GIRARD

Jean ZOUNGRANA, Président Fédéral

